

## **REUNION DU 17 avril 2018 - Rue Magis Collège Saint-Louis -**

**Présent(e)s** : Marianne Block, Charles Bougard, Monique Brichard, Jean-Claude Coumans, Adam El Houti, Olivier Dheur, Madeleine Dupont, Michel Gérard, Murielle Geurts, Hannelore Goffinet, Gérôme Huby, Thérèse Jamin, Jean Jamar, Arlette Marneffe, Nesrine Novichi, Jean-Baptiste Pâque, Thomas Peters, Lou Pipers, Sandra Santagelo, Johanna Schoenowsky, Joffrey Simonis, Francois Urbany, Eloïse Vedovati.

**Invités** : Messieurs Pascal Ligot, Commissaire-dirigeant adjoint et René Rivoux, Inspecteur principal, Gestionnaire de quartier, pour le Commissariat Longdoz-Boverie. Deux groupes d'étudiants de l'Helmo (Esas-Assistants sociaux) qui font des travaux sur le quartier.

**Excusé(e)s** : Monique Deckers-Forêt, Yves Demeuse, Anne-Marie Esquenet, Flavio Di Campli, Serge Floëge, Didier Melin, Vincent Philippart, Nestor Streel, Anne-Marie Veithen

**Animation** : Olivier Dheur, président.

**Rédaction** : Lou Pipers

---

On commence par le tour de table des présentations : on a le plaisir d'accueillir deux couples qui viennent pour la première fois, et une dizaine d'étudiants de l'Helmo - Bien agréable.

Les étudiants sont arrivés à l'avance, ont aidé à installer la salle, demandent si cela pose problème de filmer (oui, mais pas en plaçant des images sur facebook...), puis aideront encore à remettre le local en ordre.

### 1. **Approbation de l'ordre du jour et du compte-rendu des réunions des mois de février et mars 2018.**

Remarque-précision pour le point "Ca bouge dans ton quartier" reçue par mail de M. Geurts :

#### **3. Ca bouge dans ton quartier**

Ce projet est porté par les animateurs jeunesse et sportifs de la Ville. Ces animateurs fonctionnent par événements, avec deux personnes responsables. Au Longdoz, ce sera Anne et une autre des animatrices. Les 3 animateurs présents ont dans leurs attributions le Longdoz, Amercoeur, et Vennes-Fétinne.

**devient** : "Ce projet est porté par toute l'équipe Proximité de la zone donc 2 animateurs sportifs, deux animatrices jeunesse, une animatrice interG et l'agent de développement local, Muriel Geurts.

La zone, elle, est composée des quartiers Outremeuse, Longdoz, Vennes et Amercoeur".

**Puis ça continue** : "Ces animateurs fonctionnent par événements, avec deux personnes responsables. Au Longdoz, ce sera Anne et une autre des animatrices...".

### 2. **Sécurité et Environnement : Messieurs Pascal Ligot, Commissaire-dirigeant adjoint et René Rivoux, Inspecteur principal, Gestionnaire de quartier.**

Monsieur Ligot répond aux questions posées lors de la réunion mensuelle du mois de Mars, et nous informe; aussi, nombreux échanges entre les personnes présentes et les représentants du Commissariat.

## Monsieur Ligot nous informe et répond à nos demandes :

. Suite à la venue du Bourgmestre à la réunion du mois de Février, il a été décidé de lancer une campagne de prévention liée aux véhicules mal garés qui amènent un danger potentiel pour les usagers de la route, les piétons surtout. Cette campagne de prévention (en plaçant un carton sur les voitures en infraction) se déroule jusqu'à la fin du mois d'avril. Ensuite, elle est relayée par de la répression, avec une tolérance zéro. Cette campagne s'applique à 7 à 8 rues (Quai du Longdoz, rues Lairesse, du Fer, Bouille, Douffet, Robertson, Deveux, ...). Il y a des personnes sur qui il n'y aura aucun impact; ils n'habitent pas dans le quartier, et certains n'y reviennent plus; seront sensibilisés ceux qui sont régulièrement dans le quartier.

. Rue d'Harscamp, des potelets ont été placés du côté des bâtiments de la Médiacité entre le tournant et jusqu'à l'espace libre avant la sortie du parking de la galerie (plus ou moins à la hauteur de la friagerie); cela n'a pas été facile. De plus, les potelets coûtent très cher à la Ville (les gris 250 euros/pièce), et elle en manque.

. Rue d'Harscamp, en venant du quai, il y a maintenant une avancée du trottoir, ce qui évitera l'inconvénient des voitures garées dans le tournant.

. La Division du Longdoz couvre un large territoire, du Marché de Droixhe au Thier de la Chartreuse, à Belle-Ile (20.000 habitants).

. Un conseil, si on remarque une voiture qui ne bouge plus depuis un certain temps, en parler à l'agent de quartier (voir <http://www.policeliège.be/longdoz-vennes-fetinne.php>)

. Les « rues aux enfants » : pour répondre au souci de la barrière de l'une des rues, qui avait un pied cassé et ne tenait plus en équilibre, M. Ligot a fait remplacer la barrière. L'activité « rue aux enfants » proposée par la Ville s'est clôturée le week-end dernier, réussite pour la rue Fisen, plus compliqué pour la rue du Fer.

. Rue de l'Usine : pour répondre à la demande des habitants d'y placer des parkings riverains : M. Ligot nous dit que cette rue est trop étroite, qu'elle ne s'y prête pas.

. Le Centre Culturel quai Marcellis, sur l'impact des travaux (une salle de spectacle) : pour nous répondre, M. Ligot va se renseigner.

. Rue Anciaux, il paraît qu'un nouveau permis de bâtir y a été introduit : pour nous répondre, M. Ligot nous assure qu'il n'y a plus d'activités dans le bâtiment.

. Pour répondre à des soucis de nuisances Place Baugnet, M. Rivoux nous assure que le Commissariat y travaille.

. Pour répondre à des demandes de placement de caméras Place Baugnet et Square Vilette, M. Rivoux nous explique : il fallait faire un choix, et il est accepté qu'une caméra soit placée Rue St Remacle (la caméra est attendue). A savoir que la Ville de Liège est bien servie en caméras. La législation (protection de la vie privée) est sensible à l'utilisation de celles-ci : si une caméra est placée dans la circulation et enregistre par hasard un accident de roulage, on peut utiliser les images, amener des éléments à l'analyse de cet accident, mais une image de caméra ne peut être utilisée si on place cette caméra volontairement dans ce but. Il faut trouver la manière dont on va placer la caméra.

. Pour répondre aux soucis de déjections canines : il faut savoir que des policiers en civil circulent, que certains sont reconnus par les inciviques promeneurs de chiens, et que la plupart du temps, ils montrent qu'ils ont leur petit sac de ramassage, donc la Police ne peut plus rien dire ; c'est alors « pas vu pas pris ».

Ce n'est pas facile. A savoir aussi, nous dit M. Rivoux, que les photos que le citoyen pourrait prendre d'agissements incivils ne peuvent être utilisées. Monsieur l'inspecteur Rivoux s'intéresse à l'aspect judiciaire des événements.

. Pour répondre aussi à certaines inquiétudes liées à du trafic de drogue dans le quartier, il nous répond que le Commissariat y travaille. Ce qui ne veut pas dire non plus, que cela pourrait être complètement éradiqué.

. Dans le cadre des diminutions des nuisances (mendicité, ...), la Police travaille actuellement en partenariat avec les éducatrices et infirmières de la Villa Blanche, ce qui semble pour l'instant porter ses fruits.

. M. Ligot nous demande si on a pu observer une amélioration de la propreté, s'il y a moins de dépôts sauvages ; on se dit que oui, c'est possible. Un habitant par contre, se plaint d'un dépôt longue durée (près du Val Mosan), et du fait qu'en téléphonant au Commissariat on lui a répondu qu'on ne savait rien y faire. En fait, nous dit M. Rivoux, un énorme dépôt a été enlevé près du Val Mosan, lors du ramassage des encombrants ; il a envoyé quelqu'un et envoyé un fax au Service Environnement de la Ville de Liège.

Souvent, dans le quartier, on se sent envahis par les véhicules, depuis l'existence de la Médiacité. M. Ligot nous dit alors, pour répondre aux personnes qui se plaignent auprès du Bourgmestre, que dans le cadre des procès verbaux pour liés aux emplacements riverains, les chiffres sont bien plus hauts que ceux de toute la zone de Liège, puisque, sur 13 commissariats, alors que le numéro 2 en a rédigé environ 1600, ils en sont, eux seuls, à 5200.

D'où : on peut voir l'importance portée par le Commissariat à ce type d'infraction.

#### Questions, remarques de l'assemblée :

. Au pont de Huy, tous les jours, un véhicule prend le sens inverse de la circulation ; le sens unique est-il bien visible ? R : Il y a aussi un panneau bleu en face du feu, qui indique qu'il faut aller tout droit. Rue Léon Frédéric, le panneau est endommagé, il sera remplacé.

. La mendicité dans le quartier : on a l'impression que c'est plus calme ; M. Rivoux nous dit alors : « pourvu que cela dure ».

. Le long du Ravel, notamment près du Palais des Congrès : il y a de nouveaux des couvertures, c'est triste. M. Rivoux nous explique alors qu'au Parc de la Boverie, c'est difficile de demander aux logeurs de se déplacer ; on remarque qu'ils se cachent plus, cherchent à être moins visibles à la vue du public. Des contacts sont pris avec les Educateurs de rue de la Ville, des assistants sociaux, mais la plupart ne veut pas être aidés. Et pourtant, en Belgique, c'est difficile de ne pas avoir de moyens de subsistance, nous dit-il.

. Il y a aussi, en face de l'Aquarium, quai Vanbeneden, une large bande blanche que tout le monde utilise en se croyant sur un passage piéton... Ne serait-ce pas utile d'y placer un passage piéton ? R. : Cela concerne Outremeuse, mais on va leur en parler.

. Demande également concernant les potelets demandés Rue Fisen ; à suivre.

. Q. : La montée vers le trottoir du Pont Albert, en venant du quai Marcellis : il y a une bande rouge, est-ce une différenciation cycliste/piéton ? R. : Non, s'il n'y a pas de panneau.

. Q. : Le Longdoz est-il en zone 30, car il y a des 30 dessinés au sol en venant des quais ou du Pont du Longdoz, par exemple ? M. Rivoux nous explique que le 30 km/h est valable jusqu'au carrefour qui suit ; il faudrait donc refaire la signalisation à toutes les rues.

Des riverains espèrent qu'aux alentours du nouvel espace rue Lairesse, ce sera apaisé (Place Baugniet...)

. Q. : Quid des WC de chantier rue Léon Frédéric ? Combien de temps vont-ils rester ?

M. Ligot nous explique que c'est un gros chantier ; l'occupation de l'espace publique se demande de mois en mois. C'est difficile, mécaniquement, de faire virer une grue (ce ne sont pas deux ouvriers de la Ville qui vont la retirer). 10 occupations de voie publique sont demandées par jour dans le quartier, c'est plus qu'en Centre Ville.

. Q. : Comment renouveler sa carte parking riverain ? R. : La carte riverain est délivrée pour 1 personne par immatriculation. C'est au Service administratif de la Ville qu'il faut la demander <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/stationner/voiture/carte-riverain>

. Petite info sympathique : un nouvel habitant du quartier, attendant la visite de l'agent de quartier, se préparait à recevoir « une jolie blonde » ; il fut déçu, car ce n'est pas une jeune dame qui est venue, mais deux jeunes policiers «qui ont dragué ma femme pendant une heure » ; comme quoi, on peut vivre de bons moments bien sympathiques, avec la Division du Longdoz, surtout lorsque l'on a de l'humour.

Monsieur l'Inspecteur Ligot, adjoint au Commissaire-Dirigeant Monsieur Reynertz, nous invite à les contacter, à expliquer les problèmes ; il ne faut pas hésiter à téléphoner (03 3409250), ils feront pour le mieux.

Pour une urgence, c'est le 101 qu'il faut appeler, pas le Commissariat. Il y a aussi le 112, qui est un numéro européen. Pour info, la Division de la rue Libotte compte 37 personnes quand tout le monde est là.

On remercie Messieurs Ligot et Rivoux pour leur écoute, leurs communications, ils nous ont vraiment consacré beaucoup de temps. D'ailleurs, cela « tombe bien », ils sont encore présents pour le point suivant ajouté à l'ordre du jour.

3. **On ajoute un point, il est 21h01 - Joëlle Henrion vient proposer un projet en réponse à l'appel à propreté de cette année 2018, venant de l'Echevinat de la Propreté.**

Il consiste en fait en une brocante, qui pourrait se faire en partenariat avec le Service de Proximité de la Ville : le fait de sortir et vendre des objets de sa maison répondrait à la prévention de déchets et serait social en plus. L'idée est de faire cette activité fin août. Monsieur Ligot rappelle qu'il est utile de demander le plus vite possible l'autorisation d'être sur la voie publique ; voir le formulaire sur le site de la Ville de Liège ; éviter le 15 août ! Il serait utile aussi d'évaluer le nombre.

Il faudra voir dans quelles rues on ferait cela, quel serait le coût du mètre courant, ... affaire à suivre.

4. **Nous recevrons des élèves de l'HELMO - AS- qui viendront nous poser des questions sur la vie du quartier (plusieurs thèmes); il y aura peut-être des cameras, préparons-nous ! Deux groupes, l'un sur le thème des Antennes gsm quai Churchill, l'autre de l'impact de la Médiacité pour les habitants du quartier.**

a) Le projet d'antennes. Pour le débat, voir ce que les étudiants en ont retiré.

Le président du Comité explique que le Comité est bénévole, que l'on est peu nombreux, qu'il était le plus jeune en arrivant, et qu'il est toujours le plus jeune.

Murielle Geurts, agent de développement local, Service cohésion sociale de la Ville de Liège, rassure et fait plaisir au Comité, en disant que l'on fonctionne bien. Merci.

On parle aussi du quai Marcellis, des demandes de travaux pour deux bâtiments ; une personne dans l'assemblée dit qu'ils sont insalubres. Mais on ne peut aborder un nouveau sujet, pas le temps.

b) L'impact de la Médiacité

La construction de la Médiacité a-t-elle un impact sur la vie quotidienne du Quartier ?

Un regret : le manque de « Médias » ; pas de cinéma, comme annoncé au départ ; et aussi était annoncé du « bien être ». Mais on a une patinoire. On perd de la vie de quartier. Tout est fait pour que les gens restent dans la galerie. Les habitants l'ont acceptée. On est content de la redynamisation du « chancre » qui se trouvait à côté de l'ancienne galerie. Cela a remis le Longdoz dans l'agenda des politiciens, et engendré l'axe Longdoz-Boverie-Guillemins.

La rue Grétry a énormément souffert de la Médiacité ; plusieurs commerces variés sont partis, n'étant plus fréquentés ; grand bouleversement dans les types de commerces : beaucoup de magasins de nuit, par exemple, des asbl, des cafés ; les banques partent pour le moment ; l'accès aux boîtes colis de la Poste situées vers la rue d'Harscamp est supprimé ;

il faut aller au Delhaize (avec ses heures d'ouverture). La BNP, anciennement Société Générale de Banque, part également ; elle est dans le quartier depuis 1910.

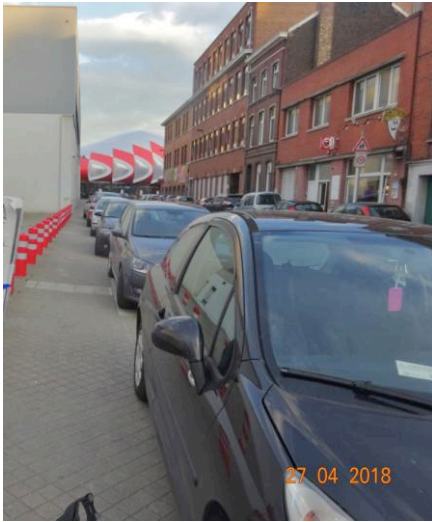
Les élèves pourront aussi nous envoyer leur point de vue de ce qu'ils ont entendu, ce qui est intéressant.

5. **Un retour sur les "24 h Vélo pour Télévie" du 22 au 23 Mars 2018 - Merci aux "sponsors": commerçants et habitants, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus donner de la sueur et des palpitations sur notre vélo Co(mité)-Lon(gdoz)-Bo(verie). C'est à refaire; à savoir que le Quartier a participé à concurrence de 1140 euros.**

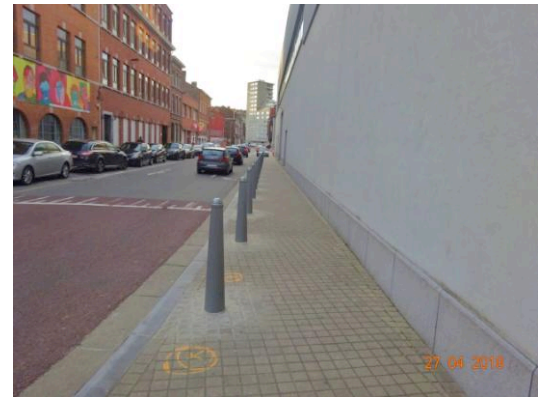
6. Un retour sur "La rue aux Enfants" (Ville) : les rues Fisen et du Fer sont apaisées, avec barrières de chaque côté, afin de permettre aux enfants de jouer, durant ces vacances d'été (les riverains ayant accès habituel avec leur véhicule).  
La rue Fisen est une rue où les habitants (et sa localisation) ont bien profité de ces deux semaines de vacances; à la rue du Fer, ce fut plus difficile : on y a pas vu beaucoup d'enfants, il y avait parfois incompréhension quant à la formule ("c'est quoi ? des travaux ?"), les barrières n'étaient pas toujours à leur place, dans les derniers jours les toiles explicatives ont été retirées (disparues), et l'une des barrière a été cassée (remplacée d'ailleurs les derniers jours à l'initiative du Commissariat).  
Ce serait bien si une activité y était de temps en temps proposée, cela permettrait peut-être de comprendre le sens de cette initiative..?
7. "Ca bouge dans ton quartier" : proposition d'activités dans le quartier à la fin des vacances d'été (Ville) : encore des idées de propositions de lieux et d'activités ?  
Cela se ferait un mardi et un jeudi, les 10 et 12 Juillet 2018, de 14h à 19h  
Lors de la même activité place de l'Yser tout récemment, il y avait pratiquement 250 personnes chaque jour (le mercredi et vendredi), nous dit M. Geurts.  
Quelles collaborations ? Des étudiants, la Maison des femmes, le Beau mur - papotages, Franki, Val Mosan, les incroyables comestibles, ..?
8. Correspondances et communications - Divers - Tour de table.  
Plus de temps; on a quand-même déjà bien communiqué durant la réunion...



Rue Grétry 2a/121 • 4020 Liège • Tél. 04 341 14 10 • Gsm 0485741613  
[quartier.longdozboverie@gmail.com](mailto:quartier.longdozboverie@gmail.com)      [dheur.olivier@gmx.com](mailto:dheur.olivier@gmx.com)  
monquartierlelongdoz.net - site tenu par Thérèse Jamin



Pour illustrer ce que nous a expliqué M. Ligot lors de la réunion d'avril 2018 :  
Rue d'Harscamp :



ci-dessus : on peut voir la différence sur le même côté de la rue :  
à gauche il n'y a pas de potelets (limite de l'autre côté du trottoir);  
à droite les derniers potelets placés qui permettent de laisser le trottoir libre et sécurisé. Merci !



Ci-dessus : le trottoir traversant à l'entrée-sortie de la rue d'Harscamp côté Quai;  
avec une large avancée du trottoir (photo gauche)  
et à droite : une large avancée de trottoir rue d'Harscamp dans le tournant qui vient de la rue Libotte  
(comme nous l'a expliqué M. Ligot).

-----